

MIDI AUTO 46 SAS CITROËN

780 Avenue Anatole De Monzie 46000 CAHORS
Tél : 05.65.35.27.61 – Fax : 05.65.35.80.27
TVA INTRA : FR41 429888134 CAP 435 000
SIRET : 42988813400013 – APE : 4511Z

Ste TRANSPORT GRANGIE
360 CHEMIN DE LA SABLIERE
46000 CAHORS

CITROËN ASSISTANCE Tél : 0800.05.24.24

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. CODE	DATE DE REGLEMENT
FACTURE	30/04/2024	11406	TRANSPORT GRANGIE		30/04/2024
01-100749	SV9922	VN000625			
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VINVO			
MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION	DPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROËN	VR7EDYHT6RJ629516	30/04/2024		VN Société	1
2CK91ANP6KB0A070					
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	Nbre PAGE

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	% REMISE	MONTANT	CT
-------------	----------	---------------	----------	---------	----

Nouveau Berlingo Van Fourgon Taille M 650kg BlueHD

Teinte : Blanc lcy

Interieur : Tissu Curitiba Triton Meltem

Puissance administrative : 5 cv

Taux de rejet de CO2 : 140 gr/km

Vehicule vendu au prix de :

Tissu Curitiba Triton Meltem

Pack Premium Connect

Roue de secours homogene

Remise

Carte grise

Marquage

Bidon 1 huile

Carburant (Facture)

24360,00 2
2
2
2
-5115,60 2
282,76 3
1
1
1

DATE :

HEURE :

VISA :

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'ENVOIER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

23376,04

C 11406
F 01-100749
D 30/04/2024
M 23376,04
R CHEQUE
E 30/04/2024
PAPILLON À JOINDRE
À VOTRE RÈGLEMENT

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
2	19244,40	20,00	3848,88
3	282,76	0,00	0,00

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

MODALITES DE REGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée au client.

En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture. Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.

avis clients
CITROËN ADVISOR
citroen.fr*

* Dans le réseau Citroën participant